



Animateur(trice) périscolaire / mercredis / vacances ALSH CDD

Pour compléter nos équipes sur nos ALSH, accueillant des enfants de 3 à 11 ans du territoire, nous recherchons : Un(e) **Animateur/Animatrice**

Ce poste est à pourvoir dans le cadre des missions suivantes :

Employeur : Mond'Arverne Communauté (22.5 /35^{ème})

- ❖ Missions d'animation à l'ALSH mercredis de Veyre-Monton => 462h/an
- ❖ Mission d'animation à l'ALSH de Veyre Monton (petites vacances 1 semaine) => 62h/an
- ❖ Mission d'animation à l'ALSH de St Georges sur Allier (petites vacances 3 semaines) => 186h/an
- ❖ Mission d'animation à l'ALSH de Vic le Comte (petites vacances 1 semaines + 5 semaine août) => 323h/an

- Contribuer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure, en lien avec le projet éducatif de la collectivité, et en assurer la mise en œuvre au travers d'activités construite
- Concevoir et mettre en place des activités en accord avec le projet pédagogique.
- Accueillir et accompagner les enfants lors des différents moments de vie à l'accueil de loisirs.
- Participer aux réunions de préparation, de régulation et de partage des compétences (quelques samedis)

Employeur : Commune de Veyre Monton (10.5/35^{ème})

- ❖ Missions d'animation à l'accueil périscolaire de Veyre-Monton (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Intervention sur le temps périscolaire du matin (7h45-9h) et sur la pause méridienne (12h-14h)

- Participer à l'encadrement et à l'animation de la pause méridienne et du péri matin
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique.
- Assurer la surveillance de cour et le temps du repas pendant la pause méridienne

Profil recherché :

- Diplôme BPJEPS ou équivalence exigé (BAFA ou CAP AEPE à minima)
- Permis B
- Connaissance approfondie des besoins, des rythmes et des capacités des enfants de 3 à 11 ans.
- Maîtrise du cadre réglementaire général des ACM

Informations pratiques :

- **Poste à pourvoir** : **Dès le 01 septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026**
- **Temps de travail** : 33/35^{ème} (22.5/35^{ème} Mond'arverne Communauté/12.5/35^{ème} Commune de Veyre-Monton)
- **Rémunération** : selon la grille en vigueur dans la fonction publique territoriale, et régime indemnitaire selon les fonctions assurées, CNAS, participation mutuelle et prévoyance, forfait mobilité.

Si vous êtes passionné(e) par l'animation et la direction de séjours et souhaitez rejoindre une équipe motivée et bienveillante, n'hésitez plus et envoyez votre candidature !

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Président

par mail à

rejoignez-nous@mond-arverne.fr

ou par courrier :

**Mond'Arverne
Communauté
ZA Pra de Serre
63960 VEYRE-
MONTON**

Informations et contact :

**Mond'Arverne
Communauté
Renaud JOLY
07.54.36.34.93**

**Commune de
Veyre-Monton
Laura PHILIPPE
06.73.07.68.67**

Date limite candidature :

19 Juin 2025